Coopérer pour améliorer les services d'eau et d'assainissement à Madagascar

Réunion institutionnelle du Réseau Madagascar

Jeudi 27 novembre 2025 – 09h30 à 16h30 – Lyon

CONTEXTE

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est au cœur des événements qu'a connu Madagascar ces derniers mois. Le 25 septembre 2025, la jeunesse malgache est descendue dans la rue pour dénoncer les coupures récurrentes d'eau et d'électricité. Le 14 octobre 2025, l'Assemblée nationale a voté la destitution de l'ancien président Andry Rajoelina. Enfin, le 28 octobre 2025, un nouveau gouvernement de transition — appelé « gouvernement de réforme » — a été établi, avec pour mission de conduire une refondation politique et institutionnelle.

C'est dans c contexte que le pS-Eau, avec l'appui de ses partenaires, dont RESACOOP, a organisé le 27 novembre 2025 à Lyon la réunion institutionnelle du Réseau Madagascar.

La journée s'est déroulée en deux temps :

- une matinée consacrée au contexte national et aux enjeux institutionnels du secteur EAH à Madagascar ;
- un après-midi dédié à l'EAH en milieu scolaire, à travers des cadrages nationaux et des retours d'expérience.

OBJECTIFS

Cette rencontre visait à renforcer la coordination, la visibilité et l'impact des initiatives en faveur d'un accès durable à l'EAH.

La réunion avait pour objectifs de :

- Partager les actualités et éléments clés du secteur EAH à Madagascar ;
- Découvrir et valoriser des initiatives nouvelles et en cours ;
- Mettre en lumière la contribution de la coopération décentralisée et non gouvernementale au secteur EAH ;
- Favoriser les échanges entre acteurs pour identifier des pistes d'action et de synergie.

PROGRAMME PREVISIONNEL

Horaires	Intitulé
9h00 – 9h30	Accueil des participants
9h30 – 10h00	**Introduction** **Allocution d'ouverture** *M. Rémi Touron - Chargé de coopération internationale, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse* *Mme Jocelyne Delarue – Directrice, RESACOOP*
10h00 – 10h30	**Le Réseau Madagascar et l'appui du pS-Eau et de l'ONG Ran'Eau aux acteurs du secteur EAH** **Le bilan de la coopération décentralisée et non gouvernementale pour l'eau et l'assainissement à Madagascar** *Mme Garance Beaumond – chargée de mission (intérim), pS-Eau* *M. Lova Rakotoniana – responsable d'études, Ran'Eau*
10h30 – 12h00	**Point de situation à Madagascar :** *M. Pascal Hajaali - Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères* *M. Lova Rakotoniana – responsable d'études, Ran'Eau* *M. Herinirina Romuald Mara, Directeur Général de l'Eau, Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène de Madagascar (en ligne)*
12h00 – 13h15	Pause-déjeuner
13h15 – 13h45	**Cadrage institutionnel : Le Guide Ecoles Amies de WASH mis à jour** *Mme Henintsoa Rakotoelison et Mme Florencia Roselyne Rakotoarison – Ministère de l'Education Nationale de Madagascar (en ligne)*
13h45 – 16h00	**Retours d'expérience d'acteurs et échanges** - **L'accès à l'eau dans les établissements scolaires** *Mme Anouk Bemelmans - Adjointe de direction régionale, Secours populaire français* - **L'accès à l'assainissement dans les établissements scolaires** *Mme Karine Blanc - Responsable Solidarité Internationale Eau et Déchets, Métropole Grand Lyon* *M. Josselin Ravaz et M.s Naina Razafindrakoto (en ligne) – Programme Eaurizon 2028*
16h00 – 16h30	Synthèse et clôture

DEROULE DE LA JOURNEE

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

M. Rémi Touron, Chargé de coopération internationale, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

M Rémi Touron, Chargé de coopération internationale, a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé les liens historiques entre Lyon et Madagascar, notamment à travers la coopération décentralisée avec la Région Haute Matsiatra et la coopération institutionnelle de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse avec l'Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement malgache.

Il a présenté les orientations du 12e programme d'intervention des Agences de l'eau, mettant l'accent sur le renforcement du rôle des services techniques décentralisés et sur la réciprocité des échanges. Les projets de coopération intégrant fortement ces services peuvent désormais bénéficier d'une bonification pouvant porter la subvention jusqu'à 70 %. Madagascar demeure un territoire prioritaire pour les Agences de l'eau.

Mme Jocelyne Delarue – Directrice, RESACOOP

Mme Jocelyne Delarue, Directrice de RESACOOP, a rappelé le rôle du réseau régional multi-acteurs Auvergne-Rhône-Alpes dans l'accompagnement des collectivités, associations, ONG et entreprises engagées dans la solidarité internationale.

Les missions de RESACOOP s'articulent autour de l'observation et la mise en visibilité des actions de solidarité internationale, l'information et la diffusion d'opportunités (financements, ressources, événements) et l'accompagnement et le renforcement de capacités des porteurs de projets.

- Pour en savoir plus sur RESACOOP
- Pour en savoir plus sur la CIRRMA.

LE RESEAU MADAGASCAR : UN OUTIL AU SERVICE DES ACTEURS DE COOPERATION POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Mme Garance Beaumond, Chargée de mission au pS-Eau et M. Lova Rakotoniaina, Responsable d'Etudes de l'ONG Ran'Eau

Bref historique de la mise en place du Réseau Madagascar en France et à Madagascar, ainsi que rappel des activités et services développés par le pS-Eau en France et l'ONG Ran'Eau à Madagascar pour appuyer les acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale.

- Pour en savoir plus sur le pS-Eau et le Réseau Madagascar.
- Pour en savoir plus sur l'ONG Ran'Eau :
  - Présentation de l'ONG Ran'Eau ;
  - Site internet de l'ONG Ran'Eau.

Focus sur le suivi des financements annuels de projets par des collectivités et agences de l'eau françaises : l'année 2024, l'action des porteurs de projets (collectivités et ONG/associations) représente en moyenne presque 6 millions d'euros, pour 26 projets. La tendance est stable en termes de volumes financiers par rapport à l'année précédente, toutefois, on note une baisse du nombre de projets. La majorité des porteurs de projet engagés en 2024 sont des acteurs ayant déjà conduit des initiatives dans le secteur à Madagascar au cours des 5 dernières années, certains consolidant leurs efforts avec leurs partenaires dans une même zone, d'autres investissant de nouveaux territoires. Les volumes financiers concernent de l'investissement mais un accent est également mis par les porteurs de projets et les bailleurs sur les actions d'accompagnement pour assurer la gestion et la pérennité des services mis en place.

- Pour découvrir le bilan de la CDNG à Madagascar.

POINT DE SITUATION A MADAGASCAR

M. Lova Rakotoniaina, Responsable d'Etudes de l'ONG Ran'Eau

Présentation sur la situation actuelle à Madagascar.

Dans le secteur eau, assainissement et hygiène, les événements politiques ont eu les conséquences suivantes :

- Décret n°2025-1030 : service minimum des ministères pour assurer la continuité du fonctionnement des ministères ;
- Continuité des projets structurants ;
- Retard administratif, blocages logistiques et limitation des missions ;
- Désignation d'une nouvelle Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène.

M. Pascal Hajaali - Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

M. Hajaali a pris la parole pour un point sur la position de la France par rapport à la situation à Madagascar, commençant par un rappel des derniers événements :

- 17 octobre : investiture du Colonel Randrianirina comme Président de la Refondation de Madagascar ;
- 20 octobre : nomination d'un Premier Ministre ;
- 23 octobre : rencontre entre le Président de la Refondation et l'Ambassadeur de France ;
- 28 octobre : création du gouvernement de la Réforme, composé de civils et de militaires.

La France continue à travailler avec Madagascar. Les projets et les investissements ne sont pas perturbés par ces changements politiques et la Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères réfléchit au lancement d'un appel à projets « Madagascar » pour les collectivités territoriales françaises.

M. Herinirina Romuald Mara, Directeur Général de l'Eau, Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène

Madagascar traverse une étape décisive suite aux mobilisations populaires du mois de septembre et la mise en place d'un gouvernement marque un tournant majeur. Depuis deux mois, ce gouvernement de réforme a fixé une feuille de route claire :

- Restaurer la confiance ;
- Assurer les services essentiels ;
- Accélérer les réformes structurelles, dont celles du secteur de l'eau.

C'est dans ce cadre que le MEAH a entrepris des actions urgentes :

- Reprise des chantiers prioritaires de production et de distribution d'eau ;
- Stabilisation technique des systèmes d'approvisionnement ;
- Ancrage des partenariats, dont ceux avec des partenaires français, que ce soit dans le cadre d'une coopération décentralisée ou pas ;

- Finalisation de documents stratégiques : la Politique Nationale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène validée le 11 octobre et le nouveau Code de l'Eau.

Enfin, le MEAH prévoit l'opérationnalisation de l'organe de régulation, Organisme Régulateur du Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement (SOREA).

➢ Pour découvrir la présentation du Directeur Général de l'Eau

Questions de la salle

- *Quelle est l'évolution en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement des dernières années ?* Voici l'évolution du taux d'accès à l'eau à Madagascar depuis quelques années : 2022 : 40,3 %, 2023 : 41,2 %, 2024 : 41,3 %, 2025 : 45,6 %. Les données sont disponibles sur la base de données SE&AM.
- *Quelles orientations existent pour accompagner les actions des ONG et associations internationales ?* Le ministère a mis en place l'Unité de Coordination des Projets et des Partenariats (UCPP) qui peut appuyer ces structures dans leurs actions à Madagascar. Voici les informations de contact de l'UCPP : Mme Miora Hantaniaina Andriamampianina, andrimiorah@gmail.com
- *Dans le cadre de la feuille de route dont vous nous avez parlé, le Ministère s'engage dans différents projets d'ampleur. En région Haute Matsiatra, un projet sera mis en place par le Ministère dans l'Université de Fianarantsoa. On est inquiet que ces projets peuvent faire doublon et pourraient rendre inutile des projets menés dans le cadre des coopérations.* Le projet qui est mené par la Présidence dans l'université a pour objectif de proposer une réponse d'urgence par rapport à la situation actuelle et par rapport aux revendications des étudiants notamment. Ces actions sont envisagées comme complémentaires de celles menées dans le cadre des coopérations. Très prochainement, on organisera des concertations régionales concernant le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.
- *Quels seront exactement les missions de l'organisme de régulation ? Est-ce que cet organisme aura des déclinaisons régionales ?* Une séance de réflexion durant trois jours la semaine prochaine dont l'objectif est de rendre opérationnel l'organisme de régulation. Nous avons déjà acquis un fonds pour son opérationnalisation pour deux ans, mais les modalités mêmes seront identifiées dans le cadre d'une prochaine étude mise en œuvre dans le cadre du projet PICAS.

- *Lors de notre rencontre au mois de septembre, le MEAH nous avait fait part d'une volonté de piloter, d'orienter et de pouvoir rendre compte des interventions sur le terrain des acteurs d'ONG et associatifs français. Nous comprenons ces volontés de coordination et nous vous encourageons à définir ce cadre afin que nous puissions travailler ensemble. En septembre également, lors des assises, nous avons signé une coopération avec l'ANDEA. Est-ce qu'éventuellement vous pouvez nous dire un peu comment cet accord de coopération va se mettre en place dans les prochains temps ?* Un diagnostic de l'ANDEA est actuellement en cours pour pouvoir proposer des améliorations. Nous espérons que grâce au protocole de partenariat, l'ANDEA va pouvoir bénéficier de l'expérience de l'Agence de l'eau pour se renforcer. Le projet PICAS a également pour objectif d'accompagner l'ANDEA, le SOREA et l'AES dans leurs opérationnalisations.
- *Est-il possible de clarifier les rôles de l'ANDEA et de l'Agence de l'eau ?* L'ANDEA est l'autorité nationale chargée du contrôle et du suivi du secteur de l'eau et de l'assainissement à Madagascar. Il s'agit d'un démembrement du MEAH qui aurait dû être créé en 1999, existe depuis 2005 mais n'est opérationnel que depuis quelques années. L'ANDEA exerce néanmoins ces missions indépendamment du MEAH pour protéger la ressource et garantir un service équitable. Jusqu'à présent, l'ANDEA n'a pas de démembrement au niveau régional. L'ANDEA fait face à plusieurs défis : manque de moyens financiers et humains, faible couverture géographique, manque de données, etc. La mise à jour du Code de l'Eau inclut également la révision des rôles et responsabilités de l'ANDEA et de ses modalités de fonctionnement.

  Pour en savoir plus sur l'ANDEA, découvrez la fiche acteur produite par Ran'Eau.

  Quand une association, une ONG ou une collectivité française souhaite intervenir à Madagascar, il est important d'associer les acteurs suivants : le MEAH, le MID (en cas de coopération décentralisée), les collectivités territoriales françaises ainsi que les acteurs connexes (santé, environnement, etc.). Ran'Eau peut appuyer les acteurs dans ces prises de contacts.

  Les Agences de l'Eau françaises se différencient de l'ANDEA. La politique de l'eau en France comprend : l'autorité administrative qui se décline en une police administrative, un organisme financier (l'agence de l'eau) et les comités de bassins qui élaborent une planification. L'ANDEA a des compétences similaires à plusieurs de ces acteurs, en étant plus proche de l'autorité administrative, qui a vocation à réguler les usages de l'eau. En France, l'Agence de l'eau est également le secrétaire du

comité de bassin, et c'est à ce titre-là, par la contribution à l'élaboration de politique et de priorités, que l'Agence a vocation à travailler avec l'ANDEA.

- *Quelles directives de la part du MEAH pour les acteurs de la coopération EAH à Madagascar ?* Auparavant, le Ministère de l'Aménagement des Territoires avait la tutelle de la coopération décentralisée à Madagascar. Dans le cadre de ce nouveau gouvernement, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) a la tutelle de la coopération décentralisée. Comme le MEAH reste le premier responsable en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène à Madagascar, le MEAH a comme rôle de faciliter les interventions et d'appuyer les intervenants sur le territoire. Conscient de l'importance de la coordination des partenaires, le MEAH a décidé de mettre en place l'UCPP présenté plus tôt. Afin d'unir les efforts, et suite aux Assises de la Coopération Décentralisée, le MEAH souhaite organiser un atelier de coordination des partenaires en 2026.
- *Qu'est-ce qui est prévu de la part du MEAH ou du futur organisme régulateur en termes d'outils de partages pour que les acteurs partenaires puissent avoir les informations essentielles pour intervenir et être complémentaires ?* L'Initiative directive du MEAH a pour but de centraliser les données au niveau de la base de données SE&AM, qui est la plateforme officielle du MEAH récemment rénovée. Les informations présentes sur la base de données sont actuellement en cours de mises à jour. Les partenaires peuvent alimenter cette base de données et les informations ajoutées sont validées par différents du MEAH. Le MWATER a aussi comme vocation d'alimenter le SE&AM afin que ces données soient accessibles pour toutes et tous.
- *Est-ce que le MEAH a prévu de mettre en place un outil de coordination du secteur ?* Le MEAH avait pour objectif de lancer une réunion de coordination des partenaires avant chaque planification d'année d'exercice. Malheureusement celle de cette année a dû être avortée compte tenu des événements politiques. Nous espérons en organiser en début d'année 2026.

CADRAGE INSTITUTIONNEL : LE GUIDE ECOLES AMIES DE WASH MIS A JOUR

Mme Henintsoa Rakotoelison et Mme Florencia Roselyne Rakotoarison, Ministère de l'Education Nationale (en ligne)

Présentation du nouveau Guide pour la Mise en place de l'Ecole Amie de WASH publié en mai 2025 par le Ministère de l'Education Nationale (MEN) avec l'appui de ses partenaires.

Le Guide a pour objectif de donner des directives pour que les établissements scolaires puissent inculquer à la communauté des valeurs menant au changement de comportement pérenne, tout en promouvant la pratique quotidienne et la vulgarisation des messages clés de WASH, en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène en milieu scolaire. Le Guide a également pour objectif l'harmonisation des interventions des partenaires en milieu scolaire.

- Pour découvrir la présentation du MEN ;
- Pour parcourir le nouveau Guide pour la mise en place de l'Ecole Amie de WASH.

Questions de la salle

- *Combien d'écoles sont aujourd'hui certifiées à Madagascar ?* Sur les 44 000 écoles répertoriées sur le territoire, environ 900 sont certifiées niveau 1, plus de 100 certifiées niveau 2, 105 sont certifiées niveau 3 et seules 3 écoles sont labellisées.
- *Est-ce délibéré de ne pas avoir pris en compte le genre dans l'élaboration du guide ?* Le guide comprend une section sur l'hygiène menstruelle.
- *Quel est l'intérêt pour une école d'être certifiée ?* La certification prouve l'exemplarité de l'école. Nous sommes en réflexion autour des potentiels « bonus » à proposer aux écoles labellisées.

RETOURS D'EXPERIENCE - L'ACCES A L'EAU DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Mme Anouk Bemelmans - Adjointe de direction régionale, Secours Populaire Français

Retour sur le Secours Populaire Français (SPF) et ses actions à Madagascar. Présentation du projet à Belambo.

Le Conseil de région Auvergne-Rhône-Alpes du SPF (SPF AURA) mène deux projets de solidarité internationale à Madagascar et au Nicaragua.

A Madagascar, le SPF AURA œuvre depuis 2022 dans l'école de Belambo en partenariat avec le Fifanampiasa Malagasy (FIFA), une association malagasy créée en 1950 composée de 90 sections réparties sur tout le pays.

Les actions suivantes ont été mises en œuvre au niveau de l'école :

- Construction des locaux (salles de classe, salle des professeurs, salle administrative, cantine scolaire et d'un réfectoire, logement du directeur) ;

- Mise en place d'infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène : latrines avec urinoirs et lave-mains, réservoir, système d'adduction d'eau, une borne fontaine ;
- Mise en place de panneaux solaires pour l'électrification de l'école avec la FONDEM.

Le système d'adduction d'eau gravitaire a été mis en place il y a deux ans et une récente visite du projet a permis d'identifier certaines difficultés et points de vigilance :

- Nécessité d'approfondir le nettoyage extérieur aux sanitaires ⟶ enjeu de protection de l'environnement ;
- Coût des produits d'entretien et d'hygiène ;
- Préservation de la source d'eau, de sa potabilité et des infrastructures (réservoir) ⟶ partenariat avec la Direction régionale du MEAH de Sambava à maintenir dans la durée ;
- Réflexions sur le processus d'autonomisation de l'école ⟶ fluctuations économiques et reconnaissance par le ministère de l'Education nationale.

Pour en savoir plus :

- Présentation du SPF et du projet à Belambo ;
- Vidéo de l'inauguration de l'école de Belambo.

Questions de la salle

- *Avec quelle régularité conduisez-vous des tests de qualité de l'eau ?* La section de la FIFA à Belambo effectue des tests de qualité de l'eau une fois par an.
- *L'eau est desservie gratuitement à l'école, qu'en est-il des coûts liés à la maintenance et à l'entretien ?* L'approvisionnement en eau potable gravitaire a été dimensionné afin que dans un second temps les conduites puissent être étendues jusqu'au village, afin qu'à ce niveau-là, un comité de gestion soit mis en place pour vendre l'eau et gérer l'infrastructure.
- *Un des obstacles mentionnés est la difficulté rencontrée dans la reconnaissance de l'école par le MEN. Avez-vous pris attache avec le SCAC pour avoir un appui ?* Le FIFA travaille aujourd'hui avec le SCAC grâce à l'obtention d'un nouveau fonds (FEF), ces nouvelles relations lui permettront, on espère, de bénéficier d'un appui là-dessus dans le futur.

- *Effectuer un travail d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) en France ?* Chaque fédération du SPF a des actions d'ECSI en France. Nous avons produit trois vidéos que les fédérations utilisent dans leurs actions d'ECSI.
- *L'accès à l'énergie était envisagé dès le début du projet ?* Le projet a été monté en différentes phases, comprenant d'abord la construction de l'école même, puis la cantine et enfin l'électrification.
- *Quel est le modèle économique de la cantine scolaire ? Existe-t-il un apport des parents d'élèves ?* La région apporte un appui pour l'achat des sacs de riz et les autres aliments sont apportés via l'aide du SPF. Une prochaine phase du projet pourrait inclure la mise en place d'un potager scolaire.
- *Le projet d'Eau-Soleil PACA concerne la réalisation d'un réseau d'eau potable par pompage solaire au Lycée Technique et Professionnel dans la région de Sambava et comprend maintenant une formation aux métiers de l'eau. Les équipements réalisés sont intégrés au programme pédagogique des étudiants, pour le dimensionnement des ouvrages, leur exploitation et leur maintenance. Ce centre pourrait contribuer à la formation de techniciens capables d'assurer la maintenance des réseaux et leur pérennité.* La Réunion Institutionnelle du Réseau Madagascar de l'année dernière nous a permis de rencontrer Eau-Soleil PACA et grâce à cela des échanges sur le terrain ont déjà eu lieu.

RETOURS D'EXPERIENCE - L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Mme Karine Blanc, Responsable Solidarité internationale Eau et Déchets, Métropole de Lyon

Présentation de la coopération décentralisée entre la Métropole de Lyon et la Région Haute Matsiatra, mise en place dès 2006, autour de la thématique eau et assainissement. Ainsi, depuis presque 20 ans, différents programmes de coopération décentralisée se sont succédés à savoir le projet « Amélioration de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (AGIRE) » de 2006 à 2011, puis le projet « Des capacités renforcées pour les acteurs de l'eau et de l'assainissement dans la Région Haute Matsiatra (CAP'Eau) », initié en 2012 et terminé fin 2015 et enfin les programmes Eaurizon depuis 2016.

Les objectifs du programme Eaurizon sont de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des ménages de la Région Haute Matsiatra en promouvant un accès

durable à des services d'eau et d'assainissement efficaces. En outre, le programme vise également à l'autonomisation des acteurs et à la réduction des inégalités d'accès aux services d'eau et d'assainissement.

Pour en savoir plus sur la coopération décentralisée entre le Grand Lyon et la Région Haute Matsiatra :

- Les lettres d'information du programme Eaurizon.

M. Josselin Ravaz et M. Naina Razafindrakoto, Programme Eaurizon 2028

Présentation des actions d'accès à l'assainissement en milieu rural et urbain mises en œuvre par le programme Eaurizon.

En milieu urbain, le programme Eaurizon a permis la construction et la réhabilitation d'environ 20 blocs sanitaires dans la ville de Fianarantsoa, avec environ 20 000 usagers par mois par blocs, soit 400 000 usagers mensuellement. Ces usagers paient selon leurs usages. Certains des blocs sanitaires sont divisés en deux, avec une section pour l'usage public et une autre section pour l'usage scolaire.

Les bénéfices des blocs sanitaires ne sont pas toujours profitables, ainsi une péréquation à l'échelle de la ville a été élaborée. Les blocs sanitaires ont été divisés en trois lots chacun composé de blocs profitables et de blocs moins profitables afin que les lots puissent permettre des recettes moyennes égales. Ces lots, après mise en concurrence, sont gérés par différents gestionnaires et le MEAH et le MEN effectuent des descentes régulières pour s'assurer du respect des cahiers des charges.

En milieu rural, le programme Eaurizon travaille avec la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) dans le cadre du programme Ecoles Propres et Vertes qui comprend un volet assainissement et hygiène et un volet environnement. Des déclenchements type Assainissement Total Piloté par la Commune (ATPC) sont conduits. Au niveau des établissements scolaires, le programme Eaurizon et la DREN déclenchent les parents d'élèves qui participent ensuite à l'évolution des établissements scolaires, via la construction de latrines lavables et faciles à entretenir. L'ATPC comprend un principe d'autofinancement sans subvention, ainsi les interventions peuvent avoir différents résultats selon la motivation des parents d'élèves.

- La présentation du programme Eaurizon ;

- Les vidéos de capitalisation du programme Eaurizon sur l'accès à l'assainissement :
  - Les blocs sanitaires de la ville de Fianarantsoa avec le Programme Eaurizon 2025 ;
  - Amélioration de l'accès à l'assainissement avec des services appropriés ;
  - Amélioration des accès aux dispositifs d'assainissement hygiéniques.

Questions de la salle

- *Comment se fait-il que dans certains blocs sanitaires il existe des cabines pour personnes à mobilité réduite (PMR) et dans d'autres non ?* La décision de construire ou non des toilettes PMR a effectivement été prise en fonction de l'accessibilité du bloc. Par conséquent, nous avons parfois pu intégrer des toilettes PMR dans le cas de réhabilitation et parfois non. Idem pour la construction des nouveaux blocs. Les contraintes de disponibilité foncière nous ont parfois amené à ne pas pouvoir construire de toilettes PMR même pour les nouveaux blocs. Le principe reste le même dans les deux cas, nous avons toujours essayé d'intégrer un accès PMR lorsque cela était possible.
- *Je suis surpris de voir que les cabines pour homme et pour femmes sont à côté. Est-ce acceptable dans toutes les régions et ethnicités malagasy ?* Le choix est là aussi conditionné aux contraintes de lieu. Nous essayons toujours de faire une entrée différenciée homme-femme. Pour le cas des réhabilitations, il y a parfois une entrée commune mais ce n'est pas le cas pour les blocs nouveaux. Dans tous les cas, les cabines sont différenciées homme-femme et réparties dans deux parties du bloc. Pour les blocs où l'entrée est commune homme-femme cela ne semble pas poser de gros problèmes.
- *Concernant les coûts d'exploitations des blocs sanitaires en milieu urbain, est-ce que le gestionnaire choisit qui effectue la vidange ?* Le gestionnaire n'a pas le choix du prestataire de vidange pour deux raisons. La première, Ecodio est en situation de monopole à Fianarantsoa, c'est le seul vidangeur autorisé. La seconde, le cahier des charges (contrat) impose au gestionnaire de souscrire un abonnement à Ecodio et à un payer un tarif spécifique pour les blocs sanitaires défini par la commune.
- *Comment avez-vous identifié les zones où installer des blocs sanitaires ? Est-ce que tout le périmètre urbain est couvert ? Quelles méthodes d'accompagnement pour le changement de comportement avez-vous mis en place ? Existe-t-il un cadre coercitif*

? Les zones d'implantations/réhabilitation des blocs sanitaires sont choisies en fonction de plusieurs critères :

- Les lieux de forte fréquentation (gare routière, marché, place publique...) ;
- La couverture géographique de la ville et les axes de communication de façon à ce que les BS soient aussi répartis de façon plus ou moins homogène dans l'aire urbaine.

Tout le périmètre urbain de la ville de Fianarantsoa est déjà couvert par le dispositif.

En ce qui concerne l'accompagnement au changement, nous avons appuyé la Commune Urbaine de Fianarantsoa (CUF) à définir un Code Municipal d'Assainissement et Hygiène (CMAH), créer une Brigade Municipale d'Assainissement et Hygiène (Police municipale – BAH) et à mettre en œuvre des campagnes de communication / sensibilisation. Les contrevenants aux CMAH sont sanctionnés par la BAH. Cela peut prendre la forme de rappel, de travaux d'intérêt généraux ou d'amendes.

- *Est-ce que ces dispositifs sont encore pilotés par le programme Eaurizon ou ont-ils fait l'objet d'une transmission aux services locaux ?* Ces dispositifs sont désormais pilotés par les acteurs locaux (DREAH, CUF, gestionnaires, Ecodio). La coopération n'assure plus qu'un suivi et quelques actions d'appui/renforcement de capacité. On peut donc dire que le dispositif est autonome techniquement et financièrement.

MOTS DE CLOTURE

M. Rémi Touron, Chargé de coopération internationale, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Pour conclure sur les enjeux de l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire, et plus largement sur les questions de blocs sanitaires, trois messages clés peuvent être retenus.

- L'intégration du genre et de l'hygiène menstruelle dans les projets d'assainissement est essentielle. Les retours d'expérience montrent l'intérêt des latrines genrées, intégrant un accès à l'eau, pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles.
- La question de l'égalité d'accès aux services demeure centrale. Le colloque « L'accès à l'eau pour tous », organisé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, a mis en évidence l'importance de penser l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, en France, en outre-mer et à l'international, y compris pour les publics les plus vulnérables. Les projets menés à l'international offrent à ce titre des sources d'inspiration utiles dans une logique de réciprocité.

- Enfin, l'assainissement et la gestion des boues de vidange constituent un enjeu majeur des projets de solidarité internationale. Souvent moins visibles que l'eau potable, ces thématiques sont pourtant essentielles, les boues de vidange devant être considérées non seulement comme un déchet, mais aussi comme une ressource à valoriser, comme l'illustre l'exemple du travail mené à Fianarantsoa avec l'appui de la Ville de Lyon.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Note de synthèse : développer les services d'eau et d'assainissement en intégrant une approche genre produite par le pS-Eau en 2025 ;
- Guide « Possibilités et enjeux de la réutilisation et de la valorisation dans la filière assainissement » produit par le pS-Eau en 2025 ;
- Compte rendu de l'Atelier sur la gestion et pérennisation des infrastructures Eau, Assainissement et Hygiène des établissements scolaires organisé par Ran'Eau en 2024 ;
- Note de synthèse : la gestion de l'hygiène menstruelle dans les projets EAH produite par le pS-Eau en 2024 ;
- Note de synthèse : eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire produite par le pS-Eau en 2017 ;
- Guide « Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation à l'hygiène et de promotion de l'assainissement » publié par le pS-Eau en 2015 ;
- Guide « Guide : Gérer les toilettes et les douches publiques » publié par le pS-Eau en 2010.

Le Réseau Madagascar est animé par :

Et soutenu par :

Cette réunion institutionnelle 2025 du Réseau Madagascar a été organisée avec l'appui de :

LISTE DES PARTICIPANTS

Civi.	Nom	Prénom	Organisme
Mme	Abel	Laure	Aquassistance
M.	Andriamihamina	Aiky	Union Solidaire des Jeunes de Toutes Origines
M.	Balleri	Anthony	Experts-Solidaires
Mme	Beaumond	Garance	Programme Solidarité Eau
Mme	Bemelmans	Anouk	Association Secours populaire français Auvergne Rhône Alpes
Mme	Blanc	Karine	Métropole de Lyon
M.	Bocel	Simon	HAMAP Humanitaire
Mme	Caron	Catherine	Grand Est coopérations et solidarités pour le développement
M.	Colas	François Paul	Electriciens sans frontières
Mme	Delarue	Jocelyne	Réseau Auvergne Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale
M.	Fourcade	Jean-Noël	Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole
M.	Geuna	Marco	Fondation Energies pour le Monde
M.	Golkar	Matthieu	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
M.	Guillermin	Marc	Énergie Coopération Développement
M.	Hajaali	Pascal	Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile
Mme	Happel	Marie Claire	Taranak'Anjanapara Miray
M.	Henry	François-Joseph	Société du Canal de Provence
Mme	Khalfet	Amel	Association Internationale des Régions Francophones
M.	Lagrange	André	Énergie Coopération Développement
M.	Lestrade	Dominique	Fanatenane
M.	Lhomme	David	Aqua-Valley
Mme	Luu	Rosaline	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
M.	Mazingue	Pierre	Hydraulique Sans Frontières
Mme	Meschede	Claudia	Ville de Mulhouse
M.	Metral	Bruno	Helvetas
M.	Mougel	Bruno	Electriciens sans frontières
M.	Mourlon	Nicolas	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
M.	Mouton	Philippe	Programme Solidarité Eau
Mme	Poirier	Miryam	École Normale Supérieure de Lyon
Mme	Radaniel	Mamy Tsarahasiniony	Laboratoire Rural, URbain, Acteurs, LIens, Territoires, Environnement, Société
M.	Rakotoniaina	Lova	Ran'Eau
Mme	Rakotozafy	Tsarisa	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
M.	Ramarlah	Dominique	Projets pour Tous
Mme	Randrianandrasana	Jaonarison Sarobidy	Métropole de Lyon
M.	Rasolofo Jaonarison	Mandresy	Université Paris Saclay
M.	Ratiarison	Roland	Association Entraide Malgache
Mme	Razafindrasoa	Emilienne	Taranak'Anjanapara Miray

M.	Rocle	Olivier	MadaSphère
Mme	Rocle	Ariele	MadaSphère
Mme	Sanchez	Ana	Programme Solidarité Eau
M.	Schraen	Patrick	Coopération Arras Madagascar
M.	Testard	Paul	Fondation Energies pour le Monde
M.	Touron	Rémi	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
M.	Zakalalaina Ramparany	Andy	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines